

MARCHES du 2^{ème} Trimestre 2026

LUNDIS	HEURE	RENDEZ-VOUS	LIEU	OBS.	GUIDE
06/04	14h15	LUNDI DE PÂQUES jour férié	PAS DE MARCHÉ		
13/04	14h15	MARLY Parking Jules FERRY	Vers Montigny, Magny	9km, facile	CET
20/04	14h15	METZ DEVANT LES PONTS Eglise St Sacrement rue Nicolas Jung	Vers Ban St Martin, Plappeville	8,150 km (1), Facile	JA
27/04	14h15	PLAPPEVILLE Salle polyvalente	Circuit village	8km, facile	JD
04/05	14h15	METZ DEVANT LES PONTS Eglise rue Nicolas Jung	Vers les côtes, selon météo	8km, facile	DR
11/05	14h15	ARNAVILLE Place des fêtes	Vers Bayonville	8km, moyen	JPA
18/05	14h15	SÉJOUR RANDONNÉE ARCAL	PAS DE MARCHÉ (2)		
25/05	14h15	LUNDI DE PENTECÔTE jour férié	PAS DE MARCHÉ		
01/06	9h00	NORROY-LE-VENEUR Salle polyvalente	Vers zone Euromoselle	9km, moyen	DR
08/06	9h00	SAULNY Salle polyvalente	Circuit panoramique	8,5km	CD
15/06	9h00	PARKING FORT DE QUEULEU	Venelles vers le Pas du Loup	Entre 8 et 9km, moyen	CET
22/06	9h00	VALLIERES La tour des marronniers	Vers Mey et Vantoux	8km, facile	FL
29/06	9h00	EGLISE DE ST AGNAN Rue des marronniers	Vers Marsilly	9km, moyen	RD

pour tous renseignements, s'adresser à :

Jean-Pierre ARNOULD (JPA)	06 41 57 17 61
Rémy DELVAT (RD)	07 87 09 06 77
Francis LESCANNE (FL)	06 27 28 39 82
Jacky DENGGER (DJ)	06 81 90 76 50
Didier RETTER (DR)	06 81 64 40 95
Chantal et Etienne TOUCHEBOEUF (CET)	06 14 64 00 93
Jacky AUCHET (JA)	06 99 73 06 56

(1) On ne peut pas être plus précis ! 😊

(2) Si un.e marcheuse.r veut guider une marche **le lundi 18 mai**, merci de le faire savoir à Chantal et Etienne TOUCHEBOEUF. Un message sera envoyé aux adhérent.e.s avec toutes les informations (Nom et coordonnées du guide, lieu, destination, distance, ...) utiles.

NdW

Le responsable de sortie se réserve la possibilité de **modifier** le parcours ou le programme prévu, en fonction des aléas.

L'ARCAL et ses accompagnateurs ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'inobservation de toutes les règles et lois en vigueur, notamment en matière de circulation et code de la route, propriété et environnement.

Chaque participant **déclare** ne pas présenter de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.